	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 05 juin 2026	N° 2026-002

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, le conseil d'administration de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 27 mai 2026, s'est rassemblé au 88 cours Louis Fargue sur la commune de Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Jérôme PESCINA, Président du conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Monsieur Christian BAGATE, Madame Catherine FABRE, Madame Danièle FINORE,
Madame Anne LEPINE, Madame Juliette PEREZ, Monsieur Jérôme PESCINA,
Monsieur Michel POIGNONEC, Monsieur Serge TOURNERIE,


Excusés :

Madame Maïté CAZAUX représentée par sa suppléante Madame Danièle FINORE,
Madame Zeineb LOUNICI ayant donné procuration à Monsieur Jérôme PESCINA,
Monsieur Jean-Marie TROUCHE ayant donné procuration à Monsieur Christian BAGATE.

Était absent :

Monsieur Miloud BELKHEIR

LA SEANCE EST OUVERTE A 09h30

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 05 juin 2026	N° 2026-002

ELECTION DES VICES-PRESIDENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Jérôme PESKINA, le Président, présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le quorum ayant été vérifié, et conformément à l'article 7.6 des statuts de la Régie, les membres du Conseil sont invités à procéder à l'élection des deux Vice-Présidents de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole.

Cette élection a lieu au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour, l'élection étant acquise en ce cas au plus âgé s'il y a égalité des suffrages (article 7.6 des statuts).

La candidature aux fonctions de Premier Vice-Président(e) est ainsi présentée.

Monsieur Christian BAGATE présente sa candidature.

Après avoir entendu le candidat, Monsieur Jérôme PESKINA, le Président de l'assemblée a déclaré le scrutin ouvert, et Monsieur Jérôme PESKINA procède à l'appel des votants dans l'ordre alphabétique. Chacun d'eux vote dans l'urne unique et signe la feuille d'émargement. Le dépouillement a été effectué par Monsieur Roche-Blandin et Madame Aurélie Keller, désignés en qualité d'assesseurs.

1er TOUR de SCRUTIN :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 10 voix

A déduire : Bulletins blancs ou nuls..... 0 voix

Reste pour le nombre de suffrages exprimés..... 10 voix

Majorité absolue..... 6 voix

A OBTENU

Monsieur Christian BAGATE a obtenu 10 voix

Monsieur Christian BAGATE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été élu.

En conséquence, à l'issue des opérations électorales auxquelles il vient d'être procédé suivant le procès-verbal annexé à la présente délibération, Monsieur Christian BAGATE est proclamé Premier Vice-Président de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole.

La candidature aux fonctions de Second Vice-Président(e) est ainsi présentée.

Monsieur Michel POIGNONEC présente sa candidature.

Après avoir entendu le candidat, Monsieur Jérôme PEScina, le Président de l'assemblée a déclaré le scrutin ouvert, et Monsieur Jérôme PEScina procède à l'appel des votants dans l'ordre alphabétique. Chacun d'eux vote dans l'urne unique et signe la feuille d'émargement. Le dépouillement a été effectué par Monsieur Benjamin ROCHE-BLANDIN et Madame Aurélie KELLER, désignés en qualité d'assesseurs.

1er TOUR de SCRUTIN :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 10 voix
A déduire : Bulletins blancs ou nuls..... 0 voix
Reste pour le nombre de suffrages exprimés..... 10 voix
Majorité absolue..... 6 voix


A OBTENU

Monsieur Michel POIGNONEC a obtenu 10 voix

Monsieur Michel POIGNONEC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été élu.

En conséquence, à l'issue des opérations électorales auxquelles il vient d'être procédé suivant le procès-verbal annexé à la présente délibération, Monsieur Michel POIGNONEC est proclamé Second Vice-Président de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole.

Fait et délibéré à Bordeaux, le 05 juin 2026

REÇU EN PRÉFECTURE LE :	Pour expédition conforme, Le Président,
PUBLIÉ LE :	 Monsieur Jérôme PEScina